

L'agglo rachète la Faisanderie à l'Arabie Saoudite

L'affaire avait fait grand bruit à la fin des années 1980 : le roi Fahd d'Arabie Saoudite avait eu un coup de cœur pour la Faisanderie, située dans la plaine de Versailles, entre les communes de Fontenay-le-Fleury, Bailly et Saint-Cyr-l'École. Ce vaste ensemble naturel classé appartient depuis cette date au roi qui voulait y faire construire un luxueux palais. Après quelques travaux de démolition, le roi avait finalement laissé ce site à l'abandon, malgré les tentatives vaines des maires de l'époque de Fontenay-le-Fleury de le récupérer.

Dernièrement, le conseil d'agglomération de Versailles Grand Parc a voté l'acquisition de ce domaine sur lequel passe le ru de Gally. « Cet espace présente des enjeux écologiques importants du fait de l'existence du ru de Gally et du ru de Saint-Cyr qui traversent le domaine, ce dernier étant en partie busé (canalisation souterraine) », précise l'agglomération.

1,66 million
d'euros

Depuis cinq ans, Versailles Grand Parc est ainsi en pourparlers avec la fondation Asturion, société immobilière de la famille royale d'Arabie Saoudite. « La fondation ne savait même plus qu'elle était propriétaire de ce terrain », sourit-on au sein de Versailles Grand Parc qui a pu acheter La Faisanderie au prix des Domaines soit environ 1,66 million d'euros (soit 5 euros/m²).

Construite en 1680, à l'époque où Louis XIV cherchait à étendre son territoire de chasse, la Faisanderie était destinée à l'élevage de faisans et autres gibiers. Elle s'étend sur 32 hectares. Au moment où le roi Fahd a fait l'acquisition du site, il y subsistait encore de belles ruines historiques qu'il a immédiatement fait raser. Tout cela, sans autorisation. Il fut même question de construire



Le site de la Faisanderie est actuellement un vaste espace de 32 hectares, sans construction.

© : Syndicat Hydreauly.

pour le roi un accès direct à l'autoroute A12, ce qui n'avait pas manqué de provoquer une vive polémique, au moment

même où la France célébrait le bicentenaire de la Révolution. Depuis, le site a été laissé à l'abandon, devenant aussi le

lieu de squates, de décharge sauvage ou encore le repaire de certains trafiquants.

Appel à projets

Si Versailles Grand Parc s'en porte acquéreur, c'est donc pour renaturer le site, inconstructible. D'ailleurs, l'objectif est bien la renaturation du ru de Gally : « Le ru de Gally et son affluent ayant connu dans le passé de profonds remaniements, cette artificialisation du cours d'eau a induit des dysfonctionnements regrettables du point de vue hydromorphologique et écologique », note l'agglomération qui confiera ensuite la propriété au syndicat Hydreauly. Ce dernier porte en effet le projet de renaturation, qui vise notamment à rétablir la fonction auto-épuratrice du cours d'eau, stabiliser les berges et créer des zones d'expansion de crues.

Une fois cela fait, un appel à projet devrait être lancé pour la partie nord boisée pour des activités liées à l'écotourisme.

Florie Cedolin